



Association Nouvelle Catalaunie

éditrice du Petit Catalaunien Illustré

animatrice du Club Catalaunien

16 rue Robert Binet

51000 Châlons en Champagne

Répondeur-fax :03 26 68 68 00

Courriel : catalaunien@orange.fr

site internet : www.catalaunien.fr

Châlons, le 2 avril 2010

Communiqué

Pourquoi nous demandons l'annulation du permis de construire du parc des expositions

Lors de la réunion de son conseil d'administration du 1^{er} avril 2010, l'Association Nouvelle Catalaunie a procédé à l'examen du permis de construire que le maire de Châlons-en-Champagne a délivré le 4 février 2010 à la Ville de Châlons-en-Champagne en vue de construire son nouveau parc des expositions.

Le Conseil a fait le constat que :

1. la dalle de la construction autorisée se situera très en dessous du niveau atteint par la plus importante des crues connues de la Marne ;
2. les fouilles archéologiques pourraient ne pas porter sur les terrains d'assise du parc actuel comme il est pourtant prévu dans les prescriptions formulées ;
3. les places de stationnement prévues dans le projet sont notoirement insuffisantes pour accueillir les manifestations culturelles et sportives ainsi que les foires et congrès ;
4. aucune nouvelle infrastructure environnante n'est prévue pour absorber les flux et irriguer correctement les zones commerciales et d'habitation du sud de Châlons ;
5. aucune réponse n'a été apportée à la demande adressée au maire le 20 décembre 2009 par l'association quant au respect des normes environnementales.

Ces différents points entachant d'illégalité le permis de construire délivré, le Conseil d'administration, unanime, a en conséquence autorisé son président à introduire devant le maire de Châlons et le préfet de la Marne un recours administratif en annulation dudit permis.

Ces deux recours ont été notifiés ce jour dans les formes prévues par la loi.